

Compte rendu de l'Assemblée Générale Départementale
Ordinaire du 13 septembre 2009

Présents : Mr Jean Pierre DAGAND, Président du Comité Directeur.
Mr Pascal BOUCHERLE, Président d'honneur.
Mme Mauricette ROIG, Vice Présidente.
Mlle Isabelle DALICOUD, Vice Présidente.
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général
Mr Jean-Marc VAL, Responsable de la Commission Sportive
Mlle Cécile PROVOST, Commission sportive

Absent : Mr Gérard COMTE, excusé.

Pour les commissions :

Mme Mauricette ROIG, Responsable de la CODG - responsable des
juges katas et de l'arbitrage.

Présent : Mr Vives KERBATI, Directeur Technique Départemental.

L'assemblée générale se tient dans la salle du Conseil Municipal, à la Mairie de
Saint Etienne de Crossey (Isère).

A partir de 14 H 30, il est procédé au pointage des clubs présents ou
représentés. A quinze heures quinze, vingt cinq (25) clubs sont présents ou
représentés sur soixante deux (62), pour un total de soixante douze (72) voix
sur cent cinquante et une (151).

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président.

A 15 H 15, le Président, Jean Pierre DAGAND ouvre l'Assemblée Générale qu'il
place sous les signes de l'amitié et de la convivialité. Il exprime ses
remerciements à Mr le Maire de Saint Etienne de Crossey, ainsi qu'à la
Présidente du « Karaté Club Crossey ».

Il rappelle que s'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, les décisions sont
prises à la majorité simple.

En préambule, il demande à l'assemblée générale de bien vouloir se prononcer
sur une dérogation exceptionnelle aux statuts, qui permettrait aux représentants
des associations affiliées, licenciés pour la saison écoulée et à jour de leurs

cotisations 2008/2009, de prendre part aux différents votes. Une forte majorité s'étant dégagée, la dérogation est acceptée.

2. Approbation du procès verbal de l'AG du 18 octobre 2008.

En préambule à l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale, Extraordinaire, Ordinaire et Elective du 18 octobre 2008, le Président tient à amener des précisions suite au courrier envoyé par le Président de la Ligue Dauphiné Savoie à tous les Présidents des clubs de l'Isère, courant juillet 2009.

Dans ce document le Président de la Ligue Dauphiné Savoie mettait en cause le changement du siège social du comité départemental voté par l'assemblée générale du 18 octobre 2008 parce que ce changement aurait du, selon lui, figurer à l'ordre du jour et nécessiter l'information préalable de la Ligue et du CDOSI.

Le Président du Comité Départemental informe l'assemblée générale que le contrat de mise à disposition, signé le 07 décembre 2004 par le Président du CDOSI et le Président du Comité Départemental de Karaté, à cette date, n'avait aucune valeur étant donné que le transfert dans une autre commune n'avait pas été validé par une Assemblée Générale.

Le Président du Comité rappelle que la jurisprudence admet que les questions non-inscrites à l'ordre du jour, sont acceptées si elles sont jugées opportunes. Il était opportun de changer le siège social.

Ces précisions apportées, le procès verbal de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2008 est approuvé à la majorité. (1 abstention : Karaté Club Fontaine)

3. Rapport moral.

Après avoir rappelé que l'Isère comptait 3471 licenciés pour la saison 2008/2009, soit une progression de 81 licenciés, le Président a donné les lignes directrices de la politique mise en œuvre, mesuré les progrès réalisés et dégagés ceux restant à entreprendre. Ceci a été expliqué par l'exposition du plan quadriennal de développement du karaté pour l'Olympiade 2008/2012, élaboré par le Comité Directeur et déposé à la DDJS de l'Isère.

Les objectifs principaux ont été fixés :

- * soutenir et développer la pratique sportive du karaté et des disciplines associées, dans le département de l'Isère.
- * former des dirigeants, juges et arbitres, évoluant dans les clubs, en mettant en place une formation continue de proximité.
- * organiser une filière départementale de détection des jeunes à bon potentiel.
- * améliorer la communication afin de renforcer la crédibilité et l'attractivité du karaté.
- * structurer le comité départemental, notamment en accroissant le nombre de ses membres. Le Comité Directeur a créé deux commissions de suivi du karaté ayant chacune en charge une zone géographique prédéfinie.

S'est ensuite posé le problème des perspectives financières. Le département dégage un autofinancement de 6500 Euros, émanant de la ristourne FFKDA de 1 Euro par licencié et des cotisations des clubs.

Le prix de revient des compétitions 2008/2009 s'est élevé à 6800 Euros. Il faut ajouter le prix de revient des passages de grade, les entraînements kumité et techniques, les frais de fonctionnement. Le Président fait le constat que rien ne peut être proposé au karaté contact et aux disciplines associées, qu'il n'y a aucun budget pour le DTD, et que le Comité Départemental ne survit que par l'apport des subventions publiques.

Le Président du Comité souligne le fait que les clubs de l'Isère procurent à la Ligue 23500 Euros au minimum par leurs cotisations et leurs licenciés. C'est pourquoi le Comité Départemental a lancé l'idée d'une demande d'autonomie de notre département pour qu'il obtienne les statuts d'une ligue et a été rejoint dans cette démarche par le Président du Comité Drôme-Ardèche. Avant d'engager les clubs, le comité attend des réponses sérieuses de la part des instances fédérales et ne compte pas « en rester là ».

Des remèdes aux problèmes financiers devront être apportés rapidement, c'est pourquoi le Président demandera aux instances fédérales :

- * l'augmentation de la ristourne à 1,5 Euro.
- * l'autorisation de se procurer et vendre directement les passeports sportifs, actuellement monopole des ligues.

Le Président donne ensuite :

- * les dates et lieux des compétitions départementales.
- * quelques détails sur les réformes à venir : DDJS, nouveaux diplômes.

En conclusion, le Président remercie l'ensemble de l'équipe qui l'entoure pour le travail accompli.

Des Présidents de clubs font alors savoir que les « relations département-ligue » les mettent en porte à faux et qu'il serait souhaitable de renouer des liens cordiaux entre les Présidents en proposant l'intervention « d'un médiateur ».

Divers membres du Comité ont pris la parole pour exprimer leurs avis sur les dissensions « Ligue – Département » mettant en cause le rôle négatif et essentiel tenu par le Président de la Ligue. Le Président du Comité Départemental s'est engagé à rencontrer le Président de la Ligue lors de la réunion de la CORG prévue le 27 septembre 2009, à Varcès.

4. Rapport d'activités.

Michel ROIG, secrétaire général, donne lecture du rapport d'activités, rappelant :

- * la tenue de l'assemblée générale du 18 octobre 2008.
- * les réunions du comité directeur.
- * les compétitions.
- * les stages avec expert.
- * les stages techniques départementaux.
- * les entraînements kumité départementaux.
- * les passages de grade organisés par la CODG.
- * les résultats sportifs enregistrés par les compétiteurs de l'Isère.

En conclusion, beaucoup de travail accompli et un immense engagement au profit des licenciés de l'Isère.

5. Vote du rapport moral et du rapport d'activités.

Mis aux voix, le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à la majorité.

6. Rapport financier.

En l'absence du trésorier, excusé, le Président du Comité donne lecture du compte de résultats pour l'exercice 01 août 2008 – 31 août 2009. Avec un compte de charges s'élevant à 23059,91 Euros et un compte de produits à 25035,73 Euros, le résultat de l'exercice est excédentaire de 1975,82 Euros. Il est utile de rappeler que pour cet exercice, le comité a bénéficié de l'apport de 3000 Euros du Conseil Général de l'Isère pour l'acquisition de matériel fait les années précédentes.

Au 13 septembre 2009, le comité départemental possède un total de trésorerie s'élevant à 10450,76 Euros, réparti sur un livret (6016,62), un compte chèque (4410,84) et une caisse (23,30).

7. Présentation du budget prévisionnel.

Il faut dégager un budget prévisionnel à la baisse. Celui présenté est équilibré à 17500,00 Euros.

8. Vote du rapport financier et du budget prévisionnel.

L'Assemblée Générale, à la majorité, approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Elle donne quitus au Trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur gestion.

9. Rapport de la Commission d'Organisation Départementale des Grades.

Mauricette ROIG, Vice Présidente, responsable de la CODG Isère donne lecture du rapport annuel 2008/2009. La CODG a organisé 3 passages de grade 1er Dan pour un total de 78 candidats.

50 en voie traditionnelle, dont 38 réussites (76%)

28 en voie compétition, dont 20 finalisent les tests techniques.

Ces passages de grade se sont bien déroulés, il a été constaté peu de défection dans la présence des juges de grades convoqués et que ceux-ci ont mis toute leur bonne volonté afin que tout se passe bien.

10. Rapport des commissions.

Mauricette ROIG, responsable de l'arbitrage et des juges techniques rappelle que le département manque de volontaires pour l'arbitrage.

Elle souligne qu'une jeune arbitre stagiaire départementale, remarquée par ses prestations lors de l'inter régions de mars 2009 à Saint Jean de Maurienne, avait été sélectionnée pour participer à l'arbitrage lors la coupe de France Kunité pupilles de mai 2009 à Coubertin. Le dysfonctionnement des instances de la Ligue Dauphiné Savoie a fait échec au déplacement de cette jeune fille à Paris.

Le Directeur Technique Départemental a rappelé sa présence dans activités du karaté départemental : stages avec expert, stages techniques départementaux, stage de karaté traditionnel et présence aux compétitions départementales.

11. Présentation des commissions de suivi du karaté.

= « Nord Isère » : Eric FRIART (Karaté Club de Cessieu) – Frédérick MOREAU (Karaté Club de Chirens) – Serge RYJKOFF (Karaté Club de Saint Jean de Bournay).

= « Sud Isère » : Frank MENVIEL (Karaté Saint Martin d'Hères) – Thierry LOMBARDI (Karaté Club Saint Etienne de Crossey) – Christophe CAPAROS (Grenoble Karaté Hoche).

12. Divers.

Philippe GIACCONE est reconduit dans ses fonctions de responsable départemental du karaté contact. L'intéressé peut se déplacer dans les clubs « demandeurs » pour présenter et développer cette discipline.

L'Assemblée Générale se clôture à 18H15 et les participants sont invités à se rassembler au gymnase intercommunal de la Haute Morge pour le pot de l'amitié et une visite du complexe sportif.

Le 13 septembre 2009.

Le Président du Comité

Le Secrétaire Général

Jean Pierre DAGAND

Michel ROIG